



LE PONT SUPÉRIEUR - Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne - Pays de la Loire
www.lepontsuperieur.eu

DANSE / MODULE COURT FORMATION CONTINUE – NANTES

PROJECTION VIDÉOGRAPHIQUE ET COMPOSITION CHORÉGRAPHIQUE / du 19 au 22 octobre 2020

EN PARTENARIAT AVEC LE CNFPT

PRÉSENTATION DU MODULE

Objectifs :

- développer une écriture mettant en jeu le dialogue dramaturgique entre images et composition chorégraphique ;
- étude de cas transposable à plusieurs échelles dans des projets artistiques personnels (spectacles de fin d'année, spectacles jeune public, spectacles professionnels...)
- utiliser la caméra dans une production scénique ;
- mettre en œuvre l'utilisation d'images projetées à partir de moyens techniques simples (ex : téléphones portables, web cam, gopro, caméras à usage domestique ou professionnel...)
- initiation à des logiciels de montage simples et accessibles ;
- créer des interactions entre danse au plateau et images diffusées ;
- approcher et approfondir sa connaissance de la culture « danse et caméra » à travers l'histoire des arts vivants.

Contenus :

À partir d'un projet commun aux participant-e-s défini en début de formation :

- captation d'images à monter ;
- filmer en live au plateau ;
- montage d'images enregistrées ;
- création d'une composition chorégraphique à partir du projet commun ;
- dramaturgie entre image et chorégraphie ;
- mise en œuvre de la diffusion de l'image (écran, sol, moniteurs, corps, costumes...)
- mise en œuvre technique du projet.

Planning : du lundi 19 au jeudi 22 octobre 2020, de 10h-13h et de 14h-17h

Durée : 24 heures

Lieu de formation : Le Pont Supérieur – site de Nantes (4, bis rue Gaëtan rondeau – 44200 Nantes)

Publics : professeur-e-s de danse, artistes chorégraphiques, chorégraphes, vidéastes

Intervenant-e-s : Catherine Charlot (atelier Marie et Alphonse), Anne Reymann, Céline Roux (sous réserve).

Tarifs : 480 € avec prise en charge – 240 € sans possibilités de prise en charge

Responsable pédagogique : Edwige Audon

Contact :

Edwige AUDON – 02 40 89 90 52 (renseignements pédagogiques) – eadon@lepontsuperieur.eu

Fanny SICARD – 02 40 89 94 71 (administration) - fsicard@lepontsuperieur.eu



LE PONT SUPÉRIEUR - Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne - Pays de la Loire
www.lepontsuperieur.eu

PROJECTION VIDÉOGRAPHIQUE ET COMPOSITION CHORÉGRAPHIQUE

Cette fiche de pré-inscription ne concerne pas les agents territoriaux (titulaires ou contractuels) dont les inscriptions sont à effectuer via la plateforme CNFPT (code : 17 PSUP5 001). Contact : Nathalie LENGLET – 02 41 77 37 32

→ Merci de compléter ce document directement dans le PDF et le renvoyer accompagné d'un CV et des pièces complémentaires pour une prise en charge si nécessaire avant le **dimanche 11 octobre 2020** à fsicard@lepontsuperieur.eu.

Votre inscription sera définitive après :

- validation de votre demande d'inscription
- signature du contrat de formation professionnelle et modalités de règlement qui vous seront communiqués ultérieurement

INFORMATIONS PERSONNELLES

Genre (femme/homme/non-binaire) :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

Téléphone :

VOTRE MOTIVATION

SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE

- danseur / artiste chorégraphique
- chorégraphe
- professeur de danse (spécialité : _____)
- vidéaste
- étudiant en formation chorégraphique
- autre (préciser : _____)

PIÈCES À JOINDRE

- votre CV



LE PONT SUPÉRIEUR - Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne - Pays de la Loire
www.lepontsuperieur.eu

DANS LE CADRE D'UNE PRISE EN CHARGE

Organisme financeur :

Nom, prénom de votre contact (RH) :

Nom, prénom, fonction du signataire de la convention :

Adresse postale de l'organisme financeur :

N° de SIRET :

Email :

Téléphone :

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À JOINDRE DANS LE CADRE D'UNE PRISE EN CHARGE

Salarié

- autorisation d'absence de votre responsable hiérarchique
- accord de prise en charge du coût pédagogique

Demandeur d'emploi

- accord de prise en charge du coût pédagogique par l'Afdas ou par Pôle Emploi
- justificatif d'inscription à Pôle Emploi
- notification de rémunération (ou non) de Pôle Emploi

Profession libérale

- accord de prise en charge du coût pédagogique de votre organisme collecteur

COMMENT AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DE CETTE FORMATION ?

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

- déclare sur l'honneur être apte à la pratique de la danse

Fait à :

le :

Signature :